A 29ème dimanche 26

A chaque messe, nous sommes invités à rendre grâce. Chacun a des raisons de remercier. Or, nous l'avons entendu dans la 1ère lecture, au 6ème siècle avant Jésus, les juifs ont rendu grâce pour le salut que Dieu leur donnait, la fin de la déportation ; et ce par le roi païen Cyrus. Ils ont loué Dieu, pas seulement de pouvoir rentrer chez eux, mais surtout parce que Dieu s'était révélé capable de gouverner même un roi païen et d'avoir fait de lui son associé capable d'apporter du salut. Nous pourrions, pareillement, remercier Dieu parce que des non chrétiens font les œuvres de Dieu, notamment quand ils agissent pour le bien commun, en étant miséricordieux, artisans de paix, doux… Quand Jésus parle de César, il parle de ceux qui, dans les institutions civiles ont le goût de veiller au bien commun.
L'ordre « Rendez à César », je le comprends ainsi : apportez votre contribution aux institutions qui ont soin du bien commun, payez l'impôt ! Pourquoi le Christ nous donne l'ordre de payer l'impôt ? Parce que la question fondamentale qu'il pose à chacun est celle-ci: « qu'as-tu fait de ton frère ? » (Il nous pose cette question en particulier en ce jour dit « du refus de la misère ») Eh oui, les impôts ont à voir avec notre foi en Dieu, puisque nous honorons Dieu le Père lorsque nous contribuons à ce que les jeunes soient éduqués dans les écoles, que les malades soient soignés dans les hôpitaux, et que tous disposent d'aménagements de toutes sortes. Ce que nous faisons en matière d'entraide ou de bien commun, y compris grâce à l'impôt, nous permet de voir si nous écoutons vraiment Dieu, si nous vivons notre foi.
Jésus distingue le politique et le religieux : César… Dieu. Cette distinction a un avantage : elle interdit aux responsables de présenter comme la volonté de Dieu ce qui pourrait n'être que leur caprice. Malheur à celui qui mêlerait Dieu à ses ambitions et qui dirait « j'exige telle chose parce que c'est la volonté de Dieu »… ou pire, « je fais la guerre, je tue, au nom de Dieu ». César – le pouvoir civil - n'est pas Dieu.
Au nom de cette distinction, Jésus dit « à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu ». Il demande donc de ne pas donner à César ce qui est à Dieu : les personnes et leurs libertés morales et religieuses sont à Dieu et nous nous insurgeons quand des autorités civiles prétendent les restreindre ; les malades et les souffrances appartiennent au domaine de Dieu et les enfants de Dieu ne peuvent accepter que des lois civiles s'immiscent dans ce domaine. La dignité des pauvres, le soulagement de ceux qui peinent, la décision libre de chacun de s'interdire le matérialisme ou le racisme, et la décision libre de dire sur lui-même « mon corps livré pour les autres » n'appartiennent qu'à Dieu. N'appartiennent qu'à Dieu les choses qui ne sont pas de ce monde : la foi, l'espérance et la charité. Dans ces domaines, César est incompétent.
Mais, la distinction entre César et Dieu n'est pas une séparation. Dieu nous jugera sur la manière dont nous avons contribué au bien commun… dont César est le responsable. Le Royaume de Dieu ne se situe pas dans les églises, loin de la vie sociale. En ce jour dit du « refus de la misère », nous entendons Dieu qui nous appelle à travailler à la justice… avec les institutions civiles, avec César. Vous constatez que Jésus – qui est tout dévoué à Dieu - ne formule aucune phrase blessante à l'égard de César, le responsable civil du bien commun. Et l'Église contemple le Christ agissant dans la société lorsqu'elle constate que le Saint Esprit met toutes sortes de personnes au service du bien commun
Nous disons cela dans la messe, parce que la messe accentue l'estime du travail que les hommes font pour César, pour le bien commun. Vous ne pouvez travailler dans des bureaux que parce que les paysans vous fournissent l'alimentation, que les métallurgistes vous fournissent vos moyens de transport, que les professeurs ont bossé pour vous… A la messe vous dites : « Seigneur, tout ce travail fait pour César, pour le bien commun, nous te le présentons, tu en fais le corps du Seigneur, tu en fais le signe de la présence du Christ dans le monde ». Oui, à la messe, nous rendons à Dieu ce qui est à Dieu, et aussi ce que les hommes offrent à César : les efforts des diplomates, la patience des conciliateurs, les initiatives des pédagogues, les fidélités des époux, les générosités des jeunes, les disponibilités des bénévoles, les attentions des visiteurs de malades… Tout ce qui contribue au bien commun et qui procède de la décision de tous ceux qui disent « mon corps livré pour les autres ».